



N° 183

Le 24 septembre 1993

LE CANADA LÈVE SES SANCTIONS EN MATIÈRE DE COMMERCE, D'INVESTISSEMENT ET DE FINANCES CONTRE L'AFRIQUE DU SUD

Le ministre des Affaires extérieures, M. Perrin Beatty, a annoncé aujourd'hui que le Canada levait ses sanctions en matière de commerce, d'investissement et de finances contre l'Afrique du Sud.

«En ma qualité de Président du Comité des ministres des Affaires étrangères du Commonwealth sur l'Afrique australe, j'ai consulté le Secrétaire général du Commonwealth et les autres membres du Comité, et nous sommes tous d'avis que les conditions fixées pour la levée des dernières sanctions imposées par le Commonwealth sont maintenant remplies, a déclaré M. Beatty. La levée des sanctions marque un tournant très important de la lutte incessante que le Commonwealth a menée contre l'apartheid; il y a tout lieu de se réjouir. Nos relations avec l'Afrique du Sud entrent donc dans une ère nouvelle.»

Le Ministre a affirmé que l'embargo imposé par les Nations Unies sur les ventes d'armes ainsi que l'embargo pétrolier volontaire seront levés lorsqu'un gouvernement démocratique sera solidement en place en Afrique du Sud ou lorsque l'ONU décidera d'un moment pour y mettre fin.

La levée des sanctions imposées par le Canada sur le commerce, les investissements et les finances souligne une étape importante des progrès réalisés par l'Afrique du Sud pour mettre fin à l'apartheid et réintégrer pleinement la communauté internationale. Cette décision va permettre aux entreprises canadiennes de profiter des nouvelles occasions de commerce et d'investissement en Afrique du Sud, et aux entreprises sud-africaines d'exporter leurs produits au Canada.